

de frontières sûres et reconnues. Nous avons affirmé notre conviction qu'aucune solution pacifique ni stable ne pouvait être trouvée à ce conflit sans la participation des Palestiniens et le règlement équitable de leurs revendications. Nous avons condamné le recours à la violence comme instrument politique ou moyen de représailles. Nous avons participé à toutes les missions de maintien de la paix et de surveillance des cessez-le-feu des Nations Unies au Moyen-Orient. Nous avons contribué sans défaillance aux secours que dispensent les Nations Unies aux réfugiés palestiniens. Nous avons préconisé et continuons de préconiser l'exécution intégrale de la Résolution 242 du Conseil de sécurité. Ces diverses positions définissent toujours la politique du Gouvernement.

Nous avons bon espoir que les initiatives que prendront le Canada et d'autres pays susciteront bientôt un climat différent et tel que le cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants pourra alors avoir lieu au Canada, à des dates qu'il reste à fixer, avec des garanties raisonnables de succès.

Il a été convenu avec le Secrétaire général de l'ONU que nous nous concerterions davantage sur cette question. En conséquence, je prévois être de nouveau en rapport avec lui avant la fin de la semaine.